



Shine-Up™/MC Lemon Furniture Polish

Révision: 2025-09-01

Version: 05.0

1. IDENTIFICATION

Nom du produit:	Shine-Up™/MC Lemon Furniture Polish
FDS #:	MS0800543
Utilisation recommandée:	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien des meubles • Industriel/Institutionnel • Ce produit est projeté être utilisé non dilué.
Utilisations déconseillées:	Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées

Producteur, importateur, fournisseur Siège social aux États-Unis Diversey, Inc. 1300 Altura Rd., Suite 125 Fort Mill, SC 29708 Phone: 1-888-352-2249	Siège social au Canada Diversey, Inc. - Canada 6150 Kennedy Road Unit 3 Mississauga, Ontario L5T 2J4 Phone: 1-800-668-7171
Adresse Internet pour fiche de données de sécurité : https://sds.diversey.com	

Numéro de téléphone d'appel d'urgence 1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'l)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit non dilué

Aerosols, Category 1



Mention d'avertissement:

Danger.

Déclarations sur les risques

AÉROSOL EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE. CONTENANT SOUS PRESSION. PEUT ÉCLATER SOUS L'EFFET DE LA CHALEUR.
mises en garde :

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre sources d'ignition. Ne pas incinérer. Ne pas perforer ni brûler, même après usage. Stocker dans un endroit bien ventilé. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à des températures dépassant 50 °C (122 °F) à cause du risque de le faire éclater. Éliminer conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables.

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA) - Sans objet

Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA) - Sans objet.

1:0

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients classifiés

Aucun des composants de ce produit sont classifiés comme dangereux en conformité avec la norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA (HazCom 2012 - SGH) et aux règlements canadiens sur les produits dangereux (HPR) (WHMIS 2015-GHS).

Composant(s)	CAS #	% en poids
Butane	106-97-8	1 - 5%
Propane	74-98-6	0.5 - 1.5%

4. PREMIERS SOINS

Produit Non Dilué:

Les Yeux: Rincer abondamment à l'eau. S'il se produit une irritation qui persiste, chercher de l'aide médicale.

Par voie cutanée: Laver à grande eau pendant au moins 15 minutes.

PAR INHALATION : Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre Antiposition (1-800-851-7145) ou un médecin en cas de malaise.

Symptômes/effets les plus importants : Pas d'information disponible.

Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur Sans objet.

Conditions médicales aggravées: Aucun à notre connaissance.

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D' INCENDIE

Méthodes particulières d'intervention

Vaporiser d'eau pour garder au froid les contenants exposés au feu. Produit en aérosol - Les contenants risquent de se propulser ou de s'explorer s'ils sont exposés à la chaleur du feu.

Moyen d'extinction approprié

Poudre, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone.

Dangers spécifiques

Aérosol - Récipients pouvant exploser à l'approche d'une source de chaleur importante. Aérosol de niveau 3, code NFPA 30B.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles

Enlever toute source d'inflammation. Contenu sous pression. Ne pas trouer ou incinérer les cannettes.

Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage :

Méthodes de nettoyage - déversement important. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manipulation: AÉROSOL EXTRÊMEMENT INFAMMABLE. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre sources d'ignition. Contenant sous pression : Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas incinérer. L'usage abusif intentionnel de ce produit par la concentration et l'inhalation délibérées de son contenu peut être nocif ou mortel. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT

Entreposage: Aérosol de niveau 3, code NFPA 30B. Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé. Ne pas exposer à des températures dépassant 50 °C (122 °F) à cause du risque de le faire éclater.

Niveau d'aérosol (le cas échéant) : Niveau 3 Aérosols

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition:

Composant(s)	ACGIH	OSHA
Butane	1000 ppm (STEL)	-
Propane	-	1000 ppm (TWA) 1800 mg/m ³ (TWA)

Produit Non Dilué:

Mesures d'ordre technique:

Une bonne ventilation générale devrait suffire à contrôler les niveaux de particules en suspension dans l'air.

Protection individuelle

Il incombe à l'employeur de déterminer le risque potentiel d'exposition aux produits chimiques dangereux pour les employés sur le lieu de travail

afin de déterminer la nécessité, la sélection et l'utilisation de l'équipement de protection individuelle.

Protection des yeux:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Protection des mains:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Protection de la peau et du corps:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation. Si l'aération est inadéquate pour contrôler les aérosols, les brumes et les vapeurs, utiliser une protection respiratoire appropriée pour éviter toute surexposition.
Mesures d'hygiène:	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique Aérosol

Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible.

Seuil de l'odeur: Pas d'information disponible.

Point de fusion/point de gel (°C) Indéterminé

Température d'auto-inflammation: Pas d'information disponible.

Solubilité dans d'autres solvants Pas d'information disponible.

Densité 0.955 Kg/L

Masse volumique apparente Pas d'information disponible.

Point d'éclair -156°F Not applicable as product is an aerosol

Viscosité cinétique Pas d'information disponible.

Teneur (%) en COV (composés organiques volatils) : 4.1 % *

Inflammabilité (solide ou gaz): Sans objet.

Combustion prolongée Sans objet.

Caractéristiques des particules Pas de données disponibles

Limites d'explosivité - supérieure: indéterminé **- inférieure:** indéterminé

Couleur: Blanc

Odeur: Citron

Point/intervalle d'ébullition: indéterminé

Température de décomposition: Indéterminé

Solubilité: partiellement soluble

Densité relative (relativement à l'eau): 0.95

Densité gazeuse: Pas d'information disponible.

Pression de vapeur: Pas d'information disponible.

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible.

Phosphore élémental: 0.00 % by wt.

pH: ≈ 10.4

La corrosion des métaux: Non corrosif

Particle Size: Pas d'information disponible.

* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Sans objet

Stabilité

Le produit est stable

Possibilité de réactions dangereuses:

Aucun à notre connaissance

Produits de décomposition dangereux

Aucun raisonnablement prévisible.

Matières à éviter

Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique à moins d'indication contraire dans le mode d'emploi.

Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière du soleil directe. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Contact avec la peau, Inhalation, Contact avec les yeux

Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dûs à l'exposition à court et à long terme

Contact avec la peau: Ne sera probablement pas un irritant dans des conditions d'utilisation normale.

Contact avec les yeux: Peut irriter modérément les yeux.

Ingestion: Pas d'information disponible.

Inhalation: Pas d'information disponible.

Sensibilisation: Aucun effet connu.

Organes cibles (exposition unique) Aucun à notre connaissance.

Organes cibles (exposition répétée) Aucun à notre connaissance

Inscriptions comme cancérogènes: Le d-limonène est indiqué par le CIRC comme un agent cancérogène du groupe 2B, car il pourrait faire partie d'un groupe d'hydrocarbures génériques. Toutefois, la monographie du CIRC précise spécifiquement que le d-limonène ne produit pas d'effets cancérogènes. Par conséquent, cette substance chimique n'est pas considérée comme un agent cancérogène.

Mesures numériques de toxicité

(ETA) - par voie orale (mg/kg): >2000
(ETA) - par voie cutanée >2000
(mg/kg):
(ETA) - par inhalation des gaz >20000
(mg/l):
aiguë (ETA) - par inhalation des brumes (mg/l): >5
(ETA) - par inhalation des vapeurs (mg/l): >20

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Pas d'information disponible.

Persistante et dégradabilité Pas d'information disponible.

Bioaccumulation: Pas d'information disponible.

Mobilité Pas d'information disponible.

Autres effets néfastes Pas d'information disponible.

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués) : Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) : Non réglementé
Emballages contaminés Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: Les renseignements fournis ci-dessous représentent le classement complet en matière de transport pour ce produit. Cette description ne tient pas compte de la taille de l'emballage de ce produit qui pourrait être assujetti à une exception, en matière de quantité, en vertu des réglementations en vigueur pour le transport. Lors de l'expédition de biens dangereux, veuillez consulter le spécialiste des matières dangereuses certifiées, à l'interne, pour déterminer si une exception s'applique à cette expédition.

Déscription du connaissance DOT (voie terrestre) UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1

Déscription du voie maritime connaissance UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

TSCA
DSL

Tous les composants sont répertoriés ou autrement exemptés.
Tous les composants sont répertoriés ou autrement exemptés.

RIGHT TO KNOW (RTK)

Composant(s)	CAS #	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:
Eau	7732-18-5	-	-	-	-
Trade Secret NC	TS*	-	-	-	-
Butane	106-97-8	X	X	X	-
Propane	74-98-6	X	X	X	-
benzoate de sodium	532-32-1	-	-	-	-

CERCLA/ SARA

Réglementation Canadienne

Composant(s)	CAS #	NPRI
Propane	74-98-6	X
d-limonène	5989-27-5	X

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA (National Fire Protection Association)

Échelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

Santé 0

Inflammabilité 4

Instabilité 0

Information supplémentaire -

Révision: 2025-09-01

Version: 05.0

Cause de la révision:

Sans objet

Préparé par :

Affaires réglementaires nord-américaines

Avis supplémentaire

- Ne contient pas de parfum additionné

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des États, provinciaux et municipaux.